

### **Le mot du SG**

*Il est de bonne habitude de souhaiter aux uns et aux autres de bons congés et de profiter d'un temps pour se consacrer à sa vie personnelle. Mais vu les menaces qui pèsent sur l'avenir de la Fonction Publique, sur les missions qui relèvent des compétences de l'Etat, sur le respect des textes de Lois, sur le respect des individus que nous sommes et de nos représentants, je crains fort que la rentrée de septembre soit particulièrement rude pour chacune et chacun d'entre nous.*

*Cette année 2018 est aussi une année d'élections professionnelles.*

*Dès la rentrée vos représentants, vos responsables de réseau vont vous solliciter pour monter des listes pour les prochaines élections de vos représentants de droit public du 6 décembre. Accordez-leur un bon accueil ! Tous les candidats sur nos listes ne seront pas élus ; mais en l'absence de liste avec le nombre minimum nécessaire de noms vous ne pourrez pas voter et faire voter pour les listes EFA-CGC...*

*Alors si les valeurs portées par EFA-CGC sont vôtres, n'hésitez pas à nous rejoindre et signer un acte de candidature.*

*N'oubliez pas que ces élections sont l'occasion de démontrer que tout le travail mené par EFA-CGC va dans le sens que vous souhaitez et porte vos attentes, cela renforcera l'action future de vos représentants auprès de tous vos employeurs, Ministères, Etablissements Publics et autres.*

*Bonnes vacances à vous toutes et tous !*

*Vos représentants comptent sur vous pour la rentrée.*

## Sommaire

<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>MOBILITES ET CAP</b>	<b>2</b>
<b>SERVICES PUBLICS</b>	<b>3</b>
<b>ACTUALITE PAR STRUCTURES</b>	<b>4</b>
MAA	4
MTES	7
ASP – INAO – ODEADOM – FRANCEAGRI-MER	8

ONCFS	11
CNPF	12
ONF	12
<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>15</b>
<b>DOSSIERS THEMATIQUES</b>	<b>16</b>
<b>VIE SYNDICALE</b>	<b>16</b>

## Mobilités et CAP

### Inquiétude sur l'avenir des CAP

L'une des propositions du chantier « Dialogue social » d'Action Publique 2022 vise à vider les CAP de la majeure partie de leurs compétences en matière de mobilité, de position statutaire (détachement, disponibilité, intégration, ...) voire de promotion ; ne subsisteraient que l'examen des recours individuels et les CAP disciplinaires.

La mise en œuvre d'une telle proposition conduirait inévitablement à une perte conséquente de droits pour les agents, qui ne bénéficieraient plus de l'appui d'une organisation syndicale pour défendre les spécificités de leur dossier et s'assurer de la prise de décisions équitables et du strict respect des règles.

Ce, sans compter les risques d'oublis et d'erreurs par des services de Ressources Humaines sous-dimensionnés pour un suivi parfaitement sécurisé de tous les dossiers. Ces erreurs sont actuellement signalées par les organisations syndicales avant ou pendant les CAP. Qu'en sera-t-il en absence d'examen contradictoire par les syndicats ?

Nul doute que le nombre de contentieux serait alors en forte augmentation ; sachant qu'à chaque contentieux correspondra un agent mis en difficulté professionnelle et ou familiale par une décision qu'il estime injuste.

EFA-CGC ne cautionne nullement cette évolution des CAP et milite pour conserver le rôle des CAP dans la défense individuelle des agents du Ministère.

### Cycle de printemps

Les comptes rendus des CAP et CCP auxquelles siège EFA-CGC sont mis en ligne sur [le site EFA-CGC](#), ainsi que les déclarations liminaires. Les liens vers les postes proposés au MAA, au MTES et dans les établissements rattachés sont également régulièrement publiés sur le site.

Le tableau d'avancement 2018 pour l'accès au grade d'IDAE (examiné à la CAP des IAE d'automne 2017) longtemps suspendu à la promulgation du taux Pro-pro, est enfin paru par [arrêté du 8 juin 2018](#).

Pour ce qui concerne la mobilité, l'ONF a pris les dispositions suivantes :

- Les CAP prévues initialement en juin ont été annulées avec un report des ordres du jour sur les CAP d'automne.
- L'appel à candidatures est reporté en septembre 2018 avec un examen des dossiers par les CAP d'automne.

En revanche, l'ONF a publié un appel spécial (cf. loi de 1984 art 60) début juin (la veille de la CAP des IAE...) en vue de répondre à des situations d'urgence.

## Campagne de mobilité d'automne et prochaines CAP

La CPS des IAE de l'ONF se tiendra jeudi 19 juillet prochain.

La campagne de mobilité d'automne au MAA est parue via la [note de mobilité du 3 juillet 2017](#).

La CAP des IAE se tiendra les 28 et 29 novembre 2018 et celle des IAE GRAF le 11 décembre 2018.

La téléprocédure est ouverte jusqu'au 6 août 2018.

Les postes au MTES sont consultables sur [l'application dédiée du MTES](#)

**Pensez à transmettre vos dossiers à vos représentants EFA-CGC  
afin qu'ils puissent vous soutenir !**

*D'autant que chaque année, nous rattrapons des dossiers ou droits de priorité,  
non pris en compte dans les tableaux suite à des erreurs administratives !*

Envoyez les dossiers directement à vos élus, ou via : [Contact EFA-CGC](#).

## SERVICES PUBLICS

Alors que le Comité Action Publique 2022 a rendu la liste de ses préconisations au gouvernement, leur publication se fait attendre. Paraîtront-elles un jour officiellement ?

Quoi qu'il en soit, l'inquiétude est grande dans les différentes structures dans l'attente d'un arbitrage et des décisions pour chaque Ministère.

Si, pour le Ministère de l'Agriculture et l'Alimentation, l'administration nous assure que l'ensemble des missions sera préservé, de profonds changements se profilent. Quid des SEA et de l'ASP ? Quelle place pour le MAA au sein des services déconcentrés ? Quel fonctionnement sera retenu pour les filières administratives ?

Quid des missions dans les autres Ministères ? Quel avenir pour l'ONCFS ? ...

Face à tant de bouleversements et d'incertitudes pour les agents, l'action des syndicats à leurs côtés est plus que jamais indispensable. Or, le rôle des organisations syndicales est lui aussi remis en cause par le programme d'Action Publique 2022. La volonté du gouvernement conduit clairement à réduire leurs possibilités d'interventions, et à laisser le champ libre aux RH pour gérer les personnels selon leur bon vouloir, tant au niveau collectif par le regroupement d'instances représentatives des personnels, qu'au niveau individuel en s'attaquant aux CAP.

**Dans ce contexte tourmenté, vous pouvez compter sur EFA-CGC pour  
continuer à défendre les personnels et la préservation de nos missions de  
Service Public !**



## MAA

(Ministère de l'agriculture et de l'alimentation)

### Comités Techniques du MAA

C'est dans un climat d'inquiétude vis-à-vis des mesures annoncées par le gouvernement et de certaines préconisations du Comité Action Publique 2022 que se sont déroulés les deux derniers CTM.

#### Comité Technique Ministériel du 11 avril 2018 :

L'ordre du jour de ce CTM portait principalement sur les modifications apportées aux arrêtés des CT et CHSCT, en vue des élections professionnelles du 6 décembre 2018.

Il abordait également :

- La fixation d'un plafond à 3500€ par projet professionnel, dans le cadre de l'utilisation du Compte personnel de formation ;
- La présentation du bilan social des CFA et CFPPA ;
- La présentation de Mme Blandine THERY-CHAMARD, haute fonctionnaire en charge du handicap et de l'inclusion.

La déclaration liminaire et le compte compte-rendu du CTM du 11 avril 2018 sont consultables sur le site de l'Alliance du Trèfle ([ici](#))

#### Comité Technique Ministériel du 19 juin 2018 :

Dès la déclaration liminaire, EFA-CGC a alerté l'administration sur les fortes inquiétudes actuelles des agents du Ministère, au vu de certaines préconisations du Comité Action Publique 2022. Nous avons également interpellé la Secrétaire Générale sur les conséquences de la fusion de l'IRSTEA et de l'INRA ainsi que sur les freins constatés dans certains services, empêchant une réelle mise en œuvre du télétravail au sein du Ministère.

La déclaration liminaire et le compte compte-rendu du CTM du 19 juin 2018 sont consultables, avec les pièces examinées en séance, sur le site de l'Alliance du Trèfle ([ici](#))

#### Comité technique de l'Administration Centrale :

Le comité technique d'administration centrale portait sur l'avancée des travaux dans les locaux, sur une information concernant les résultats du baromètre social et le niveau des effectifs et sur le bilan des entretiens professionnels. Ce fut également l'occasion d'échanger sur les mesures ponctuelles à mettre en œuvre pour permettre aux agents de travailler à domicile lors de situations exceptionnelles (grèves, intempéries...).

Le compte-rendu et les documents relatifs à l'ordre du jour sont consultables sur le site de l'Alliance du Trèfle ([ici](#)).

### Groupes de travail du CTM

Les comptes-rendus complets sont en ligne sur le site du Trèfle : [www.lesitedutrefle.wordpress.com](http://www.lesitedutrefle.wordpress.com)

#### Action Publique 2022, groupe de travail du 6 mars :

Lors de ce groupe de travail, la Secrétaire Générale de MAA a présenté le positionnement du MAA sur les orientations portées à sa connaissance. Dans le même temps, la DGAFP a lancé quatre chantiers prioritaires de modernisation de la fonction publique portant sur :



- La rénovation du dialogue social,
- Le recours aux emplois contractuels,
- Les rémunérations (pouvoir d'achat, expérience, performance individuelle et collective...),
- L'accompagnement pour des reconversions, des mobilités entre les trois fonctions publiques, ou des départs vers le privé.

Toutes ces annonces augurent de profonds changements dans le quotidien des agents et pour le service public. EFA-CGC, au sein de l'Alliance du Trèfle, a défendu une Fonction Publique de métiers et la préservation des compétences techniques des agents, ainsi qu'une vision interministérielle des politiques publiques et l'harmonisation des rémunérations et des conditions de travail.

Le compte-rendu est en ligne sur le site du Trèfle ([ici](#)).

### **Action Publique 2022 - Devenir des SEA et ASP.**

Concernant le Ministère de l'Agriculture, les annonces faites, avec toutes les prudences oratoires, sur l'avenir d'une fusion potentielle des SEA avec l'ASP ont suscité quelques remous.

Pour EFA-CGC, la réforme permanente des services de l'Etat pour améliorer le service rendu à nos concitoyens pose question. Il faut par ailleurs avoir conscience que, comme pour toutes les bonnes idées il y a une différence entre les grands principes et la mise en œuvre sur le terrain.

Bien que ces structures appartiennent à la même communauté de travail, il ne faut pas oublier les points suivants :

- La dernière campagne de la PAC a laissé des traces entre les deux services qu'il faudra gommer avant de les rapprocher.
- Les collègues des deux services sont dans une souffrance extrême et ajouter de l'inquiétude à la souffrance peut catalyser des souffrances au travail majeures.
- Bien identifier la situation des collègues qui ne seront pas rattachés à l'ASP.
- Trouver les chefs de services capables de fédérer deux cultures différentes et fédérer les idées pour créer une nouvelle culture d'établissement.

Il semblerait que cette démarche portée par le Ministère chargé de l'Agriculture n'ait pas l'assentiment d'autres départements ministériels. Bien entendu EFA-CGC et ses partenaires de l'Alliance du Trèfle restent particulièrement mobilisés sur ce dossier majeur des semaines à venir. Et met en place d'un groupe de réflexion sur ce sujet piloté par [Franck Cayssials](#).

N'hésitez pas à le contacter pour vous joindre au groupe.

### **Groupes de travail sur la préparation des élections :**

L'administration et les organisations syndicales se sont réunies à plusieurs reprises pour la préparation des élections professionnelles du 6 décembre 2018.

Nous avons insisté sur l'importance d'une information claire pour tous les agents en raison notamment, du déroulement simultané des élections pour différentes instances et du changement du périmètre des élections avec l'intégration de l'INFOMA, de FranceAgriMer (FAM), de l'ASP, de l'ODEADOM et de l'INAO. Chacun doit savoir sans ambiguïté où, et pour quelles instances, il doit voter.

L'administration assure qu'elle va donner accès aux informations de l'Intranet du Ministère, à tous les agents concernés et doublera les communications sur le site internet.

### **Groupes de travail sur la double labellisation égalité et diversité**

Les travaux en vue de la double labellisation égalité et diversité se poursuivent.

Franck CAYSSIALS a participé aux groupes de travail des 27 mars, 16 mai et 25 juin.

Tous les comptes-rendus et documents examinés en séances sont consultables sur [le site de l'Alliance du Trèfle](#)



## Groupes de travail du CTM en juin 2018

L'activité a été dense courant juin : Handicap, Protocole Egalité 2013, Expertise vétérinaire et phytosanitaire, Mesures catégorielles, Dialogue social dans les DRAAF fusionnées ... retrouvez tous les comptes-rendus de l'Alliance du Trèfle sur <https://lesitedutrefle.wordpress.com>

## Déprécarisation IAE

Dès réception de la liste des lauréats, nous avons réinterpellé le Ministère sur la situation des collègues actuellement en poste à l'ONF. Grâce à notre persévérance, les lauréats issus de l'ONF ont finalement eu l'assurance de pouvoir être titularisés sur place.

Le Ministère transmet actuellement ses propositions de reclassement aux lauréats du concours, avec des délais de réponse relativement réduits. Nous avons été alertés sur des difficultés rencontrées pour faire valoir le niveau hiérarchique réellement exercé lorsque des contrats mentionnent indûment une catégorie inférieure.

Si vous êtes dans ce cas de figure, ou pour toute autre question ou difficulté rencontrée dans votre reclassement, n'hésitez à contacter Valérie BOYE ([valerie.boyte@efa-cgc.com](mailto:valerie.boyte@efa-cgc.com)).

A noter qu'un courrier relatif aux conditions de titularisation a été envoyé par notre Secrétaire Général au Chef de Service des Ressources Humaines du MAA.

Vous pouvez le consulter sur la page "[déprécarisation IAE](#)" du site [efa-cgc.net](http://efa-cgc.net)

## Enseignement agricole : Enfin, des CHSCT REA de plein exercice !

Après 6 ans de lutte en intersyndicale, un accord a enfin été obtenu avec l'administration pour la création des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail régional de l'enseignement agricole (CHSCT REA).

Pour plus d'informations, voir la déclaration intersyndicale ([ici](#))

## Fusion IRSTEA - INRA

La fusion de l'IRSTEA et de l'INRA est annoncée pour le 1er janvier 2020 avec un plan de fusion prévu fin 2018.

Dans ce contexte, EFA-CGC a interpellé le MAA sur l'avenir des missions de recherche et de vulgarisation actuellement assurées par l'IRSTEA, sur les garanties en termes de carrière pour les ingénieurs de l'Etat actuellement à l'IRSTEA et sur les conséquences de cette fusion sur la localisation géographique des unités.

Une réunion entre les tutelles va prochainement être organisée pour définir les objectifs scientifiques des deux établissements.

EFA-CGC restera particulièrement vigilant afin que cette fusion se réalise en préservant les missions spécifiques actuellement exercées par l'INRA et l'IRSTEA, sans pénaliser le parcours professionnel des agents ni leurs conditions de travail.



### Agences de l'eau

Les réunions relatives à la fonctionnarisation des collègues des agences de l'eau se poursuivent.

Une réunion s'est déroulée le 21 mars dernier. Les points de l'ordre du jour étaient les suivants :

- Actualité sur concours, recrutements et formation ;
- Garantie de rémunération et cadrage indemnitaire ;
- Modalités du passage du contrat de détachement vers la position normale d'activité et le détachement sur corps.

L'administration annonce une réduction des effectifs avec un objectif de -12% au total jusqu'en 2022 pour les agences de l'eau.

Une réunion de travail a ensuite eu lieu le 15 mai, présidée par le nouveau Directeur de l'Eau et de la Biodiversité Monsieur Thierry VATIN.

Bien que le nombre de postes ouverts à la fonctionnarisation, via la loi dite Sauvadet, soit conséquent, il apparaît que très peu de collègues ont fait acte de candidature.

Vos représentants [Fabien ABAD](#) et [Jean Baptiste de CASTELNAU](#) de l'agence de l'eau RMC sont à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

#### Actualité sur concours / recrutement et formation

L'administration indique que la titularisation peut se faire via les concours au titre de la loi dite Sauvadet et que les agents qui ne sont pas éligibles à ce premier concours peuvent passer le concours interne. Concernant les demandes de formation, des consignes ont été données pour que les difficultés soient résolues. Les personnels contractuels de nationalité de l'UE peuvent passer le concours Sauvadet. Sur la question de l'éligibilité ce sont les DRH des agences de l'eau qui fournissent les éléments au MTES.

Pour le MTES c'est la rémunération initiale de 80%, c'est-à-dire le 100% du contrat initial, qui compte pour la garantie de rémunération pour le reclassement post réussite au concours.

#### Garantie de rémunération et cadrage indemnitaire

Il y aura un « trou » sur le versement d'une prime la première année car elle est versée avec une année de décalage pour les corps techniques avant le passage au RIFSEEP. Pour l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la production d'un outil permet de connaître l'ordre de grandeur de sa rémunération future. Il faut avoir connaissance du transfert prime/points.

Il faudrait un Comité Technique interagences pour traiter des sujets communs. La cotation des postes pour la mise en œuvre du RIFSEEP doit être la même sur les 6 agences, en cohérence avec celle du MTES.

#### Modalités du passage du contrat de détachement vers la position normale d'activité et le détachement sur corps.

Pour les agents des autres départements ministériels (hors MTES) détachés dans le statut des agences de l'eau, le décret Position Normale d'Activité de 2008 s'applique à tous les fonctionnaires de l'Etat (hors Attachés d'Administration de l'Etat) : ils redeviennent et restent gérés par leur ministère de rattachement. Pour les autres fonctionnaires notamment de la territoriale, hors Attachés, le passage par détachement dans un corps MTES conduit à une perte des primes sur une période d'une année ce qui peut être bloquant. Quant aux Attachés, ils intègrent le CIGEM ; il en est de même pour les Administrateurs civils.

L'administration soutient que les Ingénieurs en Chef de la territoriale doivent pouvoir intégrer le corps des IPEF.



# ASP – INAO – Odeadom – FranceAgriMer

(Agence de services et de paiement – Institut national de l'origine et de la qualité  
– Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer)

## Statut Unifié (ASP, FAM, INAO, Odeadom)

### Comité Technique – Statut Unifié

Lors du Comité technique du statut unifié du 9 mars, après avoir une nouvelle fois été interpellée par une déclaration intersyndicale, la présidente du comité inter-établissement a enfin décliné les réponses des tutelles aux propositions d'EFA-CGC, à savoir :

- La validation de la bascule du régime indemnitaire vers le RIFSEEP ;
- Le doublement des taux de promotion des GIII et GIV ;
- L'évolution de toutes les grilles (fusion GIV et GIII et transformation des échelons provisoires).

Rien n'est joué mais nous pouvons nous féliciter de nouvelles qui vont enfin dans le bon sens et récompensent le long travail effectué par EFA-CGC qui a porté depuis plus d'un an ses propositions et a dû relancer à de nombreuses reprises les directions des établissements et le MAA pour obtenir ce résultat.

### Groupe de travail – Statut unifié

Conformément aux décisions du dernier Comité Technique - Statut Unifié, ce premier groupe de travail s'est réuni le 24 Mai avec à l'ordre du jour :

- L'évolution statutaire
- L'adhésion au RIFSEEP

Le but était d'étudier les perspectives d'évolution des grilles des groupes 3 et 4 visant à les rapprocher de celles des SA et des TS dans l'esprit du NES.

Un deuxième groupe est programmé le 12 juillet pour aborder les autres sujets (évolution des grilles du G2 et régime indemnitaire) avant qu'un comité technique ne valide l'ensemble de ses évolutions en octobre.

### Calendrier :

- Prochain groupe de travail 12 juillet 2018 ;
- Comité Technique – Statut Unifié en octobre 2018 ;
- CCP le 23 octobre 2018 ;
- Dépôt du projet de décret et annexes auprès des tutelles en novembre 2018.

L'objectif est d'obtenir l'application des évolutions dès 2019 avec si possible effet rétroactif en 2018.

Contact : [philippe.marcel@asp-public.fr](mailto:philippe.marcel@asp-public.fr)

## ASP

### Comité Technique d'établissement du 8 mars :

Le seul sujet traité par ce CTE qui n'était même pas présidé par le PDG était la disparition de la direction de la communication qui voit ses effectifs repartis entre la toute nouvelle mission de la communication et des études rattachée à la direction générale ; et la DFJL qui récupère les tâches d'archivage et de reprographie.

Cette réorganisation a été menée en étroite concertation avec les agents et a reçu une large approbation des OS (7 voix pour et 3 abstentions).





## Comité Technique d'établissement du 30 mai 2018

Ce comité qui s'est tenu à l'ASP abordait 2 sujets principaux (détaillés plus bas) :

- La mise en place de la phase 2 du numéro unique
- L'organisation des élections de décembre 2018

## Réunion avec la secrétaire générale

Une réunion d'information a été organisée le 15 juin par la secrétaire générale de l'ASP avec les organisations syndicales pour évoquer le probable rapprochement entre l'ASP et les SEA. Le conditionnel était clairement à l'ordre du jour et il en est ressorti plus d'interrogations que de réponses sur ce rapprochement qui devrait néanmoins déboucher sur une architecture rénovée de l'ASP.

## Contribution aux réflexions sur la gestion du FEADER entre ASP et SEA

Dans le cadre des nombreuses réflexions du projet CAP2022, le transfert total de la gestion du premier pilier de la PAC à l'ASP est souvent évoqué.

Sans accorder un crédit absolu à ce qui reste une hypothèse de travail, EFA-CGC pense opportun de créer dès maintenant dans un groupe de réflexion informel pour réfléchir calmement et objectivement sur les conséquences et les modalités d'un tel transfert qui génère à juste titre craintes et interrogations.

Si vous êtes intéressé pour y participer contactez Franck CAYSSIALS ([franck.cayssials@efa-cgc.com](mailto:franck.cayssials@efa-cgc.com)). Votre contribution se limitera à quelques heures de réunions téléphoniques et/ou à la lecture de leurs comptes rendus.

## Numéro unique employeurs France entière

Le projet est que dès le 4 juillet 2018, les réponses aux appels concernant les sphères emploi et SYLAE ne soient plus assurées par les directions régionales, mais par des groupements d'appel nationaux (EPME/CUI/TPE-JA) composés d'une vingtaine d'agents de direction régionale qui resteraient basés dans leur site.

A l'horizon d'octobre 2018, les trois groupements d'appel seraient fondus dans un seul groupement d'appel national polyvalent. Pour des raisons techniques les DOM conserveront leurs propres groupements d'appels. La décision relative à cette mise en place se bornait à mentionner la nouvelle plage d'appels (8h30-12h00 et 13h30-17h00) sans se référer à la charte téléphonique de 2014 qui définissait les conditions de travail des agents pratiquant l'assistance téléphonique.

Les positions d'EFA-CGC portées lors des groupes de travail ont été les suivantes :

- EFA-CGC a réclamé l'application de la charte de 2014 et s'est déclaré prête à la faire évoluer ;
- EFA-CGC a émis des réserves sur la date d'ouverture au 4 Juillet qui coïncide avec les vacances d'été, au moment où la disponibilité des agents est la plus faible ;
- Le rôle central des superviseurs régionaux doit être pris en compte en définissant bien leur positionnement et en leur fournissant formations et outils adaptés ;
- L'extension de l'amplitude de la plage d'ouverture ne peut s'envisager que si la gestion de l'affectation des agents se fait sur un pas de temps inférieur à la demi-journée ;
- La suppression du « volontariat » de la charte d'assistance téléphonique actuelle pourrait s'envisager si le temps d'affectation d'un agent reste plafonné à quatre heures quotidiennes ;
- EFA-CGC demande un bilan des expériences en cours, notamment dans les sites où plusieurs dispositifs sont déjà en œuvre, en tenant compte de la saturation et des dérives déjà constatée sur certaines sites « pilotes » ;
- Une approche globale des Risques Psycho-Sociaux liés à cette activité devra être présentée au CHSCT.

Les points d'évolution demandés par EFA-CGC semblent avoir été entendu. Compte tenu de ces évolutions EFA-CGC n'a plus de raisons de s'opposer à la mise en place du numéro unique.



Cependant, le contenu reste à construire et face aux incertitudes concernant l'évolution de la charte téléphonique, EFA-CGC s'est abstenu, marquant ainsi sa réserve.

Contacts : [Franck Cayssials](#), [Agnès de Faucher](#), [Olivier Poussin](#)

### Élections du 6 décembre 2018

Les élections des représentants syndicaux auront lieu le 6 décembre 2018.

Outre le vote pour les CAP qui s'effectuera par correspondance, 5 scrutins se dérouleront au niveau de chaque Direction régionale.

- Un « nouveau » scrutin pour désigner les représentants au Comité Technique Ministériel (CTM) du MAA ;
- Un scrutin pour désigner les représentants aux Comités Technique Locaux (CTE) de l'ASP ;
- Un scrutin pour désigner les représentants aux Comités Techniques Locaux (CTL) de chaque site de l'ASP ;
- Un « nouveau » scrutin pour désigner les représentants aux Comités Techniques Régionaux (CTR) regroupant tous les sites des DR multisites ;
- Dés élections à la Commission consultative Paritaire du Statut unifié (CCP-SU) d'où découle le Comité Technique – Statut Unifié (CT-SU).

Toutes les élections concernant plus de 100 électeurs se feront sous forme de scrutin de liste.

11 scrutins de liste seront donc organisés au niveau de l'ASP :

- Le vote au CTE
- 4 votes aux CTL (Siège/Bordeaux/Lyon/Toulouse)
- 6 votes au CTR (Nouvelle Aquitaine/Auvergne-Rhône Alpes/Bourgogne-Franche Comté/Grand Est /Hauts de France/Occitanie).

L'ensemble des organisations syndicales a regretté que leur proposition visant à diminuer le nombre de scrutin de liste en s'appuyant sur une lecture particulière de l'article 14 n'ait pas été retenue par la direction.

EFA-CGC a cependant voté pour cette décision conforme aux directives du ministère et qui renforce encore l'harmonisation entre l'ASP et les autres structures du ministère.

N'hésitez pas à vous manifester auprès d'[Olivier Poussin](#) ou [Franck Cayssials](#), si vous souhaitez participer à la constitution cette liste.

## INAO

### Élections du 6 décembre 2018

Chaque agent de l'INAO votera simultanément pour deux scrutins : pour la première fois au Comité Technique Ministériel (CTM), et au Comité Technique d'Établissement comme d'habitude.

Les modalités de vote des Directions Territoriales et de leurs antennes sont à définir.

N'hésitez pas à vous manifester auprès d'[Olivier Poussin](#) si vous souhaitez participer à la constitution cette liste.

## FranceAgriMer

### Élections du 6 décembre 2018

Chaque agent de FranceAgriMer votera simultanément pour deux scrutins : pour la première fois au Comité Technique Ministériel (CTM), et au Comité Technique d'Établissement comme d'habitude.

N'hésitez pas à vous manifester auprès d'[Olivier Poussin](#) pour nous aider à constituer cette liste.



# ONCFS

## Office national de la chasse et de la faune sauvage

Les collègues de l'ONCFS sont consultés sur le contenu du projet de Contrat d'Objectif et de Performance. Parmi les éléments d'évolutions de l'ONCFS, il est posé la question du changement de nom de l'établissement.

Les représentants d'EFA-CGC portent plusieurs propositions d'évolution de la structure notamment sur les questions de police qui seraient gérées au niveau départemental et les questions de recherche et développement qui seraient au niveau régional ou interrégional.

La Direction Générale a eu une écoute plus qu'attentive à ces propositions.

### Avenir de l'ONCFS

Si les personnels de l'établissement avaient encore des doutes sur la réforme de l'établissement, les évolutions et l'actualité ont dû les convaincre qu'un vent souffle de plus en plus fort sur les piliers de la structure :

- **Le rapport du CGEDD** concernant une analyse et une possible mutualisation entre l'AFB et l'ONCFS a été remis au ministère courant avril. Il en ressort trois hypothèses aujourd'hui avec : la fin de l'ONCFS intégrant l'AFB, la création d'une structure de police de la nature et rurale en plus d'une AFB technique, ou pour finir, le statut quo et la crainte d'un dégraissage de l'ONCFS le rendant inopérant...
- La direction a lancé deux **questionnaires à l'ensemble du personnel concernant le futur contrat d'objectif et de performance de l'établissement** : elle en a profité pour poser des questions concernant le fonctionnement interne et les orientations des directions. Le débat est ouvert sur la réorganisation et le fonctionnement en lien avec les **diminutions constantes et de plus en plus importante de moyens**, pas moins de 200 postes en moins annoncés sur 5 ans pour l'ONCFS !...
- **Profond signe d'une volonté de réorienter les missions** : la direction de la police a également lancé une réflexion avec un questionnaire destiné à l'ensemble du personnel sur les objectifs et les orientations nécessaires à la police de l'environnement de demain.

Le Directeur Général a lui-même abordé la nécessité d'une évolution lors du comité technique du mois de mars.

### Personnels de l'ONCFS

Au niveau des CAP nous avons dénoncé par la voix d'un [communiqué](#) et d'une [déclaration liminaire](#), les dysfonctionnements de promotions des agents et techniciens de l'environnement.

D'autre part la mise en place de fonctionnarisation des collègues contractuels via la loi dite Sauvadet subit quelques aléas. C'est pourquoi sous l'impulsion de vos représentants, EFA-CGC a demandé auprès de la Direction des Ressources Humaines du MTES que la situation individuelle de tous les collègues en attente de réponse soit expertisée sans délai. Une réponse et la [fourniture des éléments](#) a été adressé à la sous-direction chargée de ce dossier.

Vous pouvez compter sur la vigilance de vos représentants pour suivre l'évolution de ce dossier auprès de la DRH du MTES.

### Fonctionnement interne

Enfin, faisant suite à notre relance, le groupe de travail sur le fonctionnement administratif de l'ONCFS s'est réuni le 4 juin afin qu'EFA-CGC soit en mesure d'être force de propositions sur un sujet capital tant sur le plan humain que professionnel.

Contact : [Guillaume Rulin](#)



# CNPF

## Centre National de la Propriété Forestière

L'équipe EFA-CGC poursuit ses actions au sein du CNPF

### Conseil d'Administration (CA) du CNPF du 14 mars

Lors de leur participation au CA, ont été abordés, notamment : la présentation des comptes 2017, qui sont en déficit ; la réduction d'effectifs de 3 postes par an annoncée par le Ministère du budget pour les 3 prochaines années ; l'Audit de l'IDF ; le memento du conseiller du CNPF ; l'évolution des documents de gestion.

Ces sujets font l'objet d'un Flash Info EFA-CGC en diffusion au sein du CNPF.

### Règles de mobilité

EFA-CGC a pris connaissance des fiches de procédure interne relatives au recrutement et à la mobilité des personnels et déplore qu'il n'y ait pas une seule et même règle pour toutes les catégories d'emploi. N'étant pas encore membres des commissions paritaires, nous avons demandé à contribuer aux réflexions à titre consultatif, ce qui a été refusé. Il nous faudra donc attendre les élections de décembre 2018 pour nous exprimer ! D'autres sujets sont à venir, notamment la révision du Décret statutaire et la modification de certains régimes de primes.

### Élections du 6 décembre 2018

La participation d'EFA-CGC aux élections du 6 décembre 2018 s'organise.

Pour toute information ou pour rejoindre le réseau qui y travaille, vous pouvez contacter François CLAUCE ou Amélie CASTRO : [francois.clauce@crpf.fr](mailto:francois.clauce@crpf.fr) ; [a.castro@crpfaquitaine.fr](mailto:a.castro@crpfaquitaine.fr)

# ONF

## Office national des forêts

### Contexte général :

- Le 14 février le DRH annonçait en réunion devant les organisations syndicales de droit privé "l'ONF va devenir un EPIC non dérogatoire. C'est la volonté de la Direction Générale qui attend le feu vert des tutelles".

- Le directeur Général de l'ONF a été [auditionné le 21 mars par la commission des affaires économiques du Sénat](#). Les réponses apportées sur les questions relatives au dialogue social ont démontré aux sénateurs l'impasse de la situation.... Et les éléments de réponse donnés par le Directeur sur l'équilibre financier de l'établissement ont largement été démenties depuis...

- la DRH de l'ONF a confirmé officiellement (lors de la CAP des Attachés du 21 mars) la priorité donnée au recrutement de personnels de droit privé, et réduit par des moyens détournés (listes de postes pour la CPS des IAE tardive et diffusée de manière restreinte) les possibilités d'entrée de fonctionnaires. Et à ce stade aucun concours externe n'est prévu quels que soient les corps concernés... Une profonde mutation de l'établissement est enclenchée en catimini, en dehors de tout débat public sur les enjeux.

- Les décisions abruptes de la Direction se succèdent : 6<sup>ème</sup> réorganisation du siège en 2 ans, audit sur la formation (avec probable fermeture du site de Brabois...), externalisation de la révision d'aménagements en DT Seine-Nord...

- les exemples de non application de la loi par la Direction de l'ONF sont multiples et malgré l'alerte donnée par les représentants des personnels, le rapport de la mission diligentée par le Cabinet du MAA se fait toujours attendre malgré le délai fixé dépassé depuis un mois...



- Face à ce constat, l'attitude de la direction n'est pas au renouveau du dialogue social : elle assigne 5 organisations syndicales en justice !

## Conseil d'Administration de l'ONF du 28 juin

La (re)désignation par EFA-CGC de représentants de l'encadrement au CA a été entérinée au Journal Officiel la veille du CA. Notre représentante avait malgré ces circonstances désigné un mandataire qui a lu en son nom la [déclaration suivante](#).

Lors de ce conseil d'administration la direction a procédé à un tour de passe-passe pour continuer à soutenir que le COP (qu'elle avait elle-même qualifié « de stabilité ») était appliqué alors qu'elle affiche dès cette année la suppression de 145 emplois ! Mais tout n'a pas été dit aux administrateurs et il semblerait que des décisions plus lourdes de conséquences encore soient en préparation : notamment des suppressions d'agences et d'Unités territoriales et des suppressions de postes en accélération...

Quelle confiance est possible dans de telles conditions ?

Ni la direction, ni les tutelles ne sont crédibles !

## Décret CATE

EFA-CGC amplifie sa pression sur le Service des Ressources Humaines du Ministère chargé de la Forêt pour une publication sans délai du Décret. Toujours en attente de parution, ce Décret « CATE » qui se fait attendre depuis plus de deux ans aurait déjà permis à de nombreux collègues de partir en retraite dans des conditions plus favorables. Comble du cynisme, l'affichage du coût de cette mesure (qui aurait pu être absorbé sans difficultés en 2016) est mis en avant par la direction en conseil d'administration pour justifier les 145 suppressions d'emplois en 2018, alors que son montant est bien inférieur à la gabegie financière résultant de la fermeture du Campus de Velaine....

EFA-CGC reste mobilisé sur la publication de ce décret qui est un passage obligé avant une réflexion plus globale sur les perspectives de parcours professionnels pour ce corps.

## Intersyndicale :

Dans ce contexte EFA-CGC a continué de considérer que seule l'action intersyndicale avait une chance de peser sur les décisions et les méthodes mises en œuvre avec un certain nombre d'actions destinées à **sensibiliser à l'externe et susciter un débat public sur l'avenir de l'ONF parmi lesquelles** :

- Le 21 mars journée mondiale de l'arbre et de la forêt a démarré une action de communication intersyndicale baptisée « un mois sans forêt publique », avec la distribution de 15.000 tracts appelant à la défense des forêts publique aux abords du parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.

- Le 17 mai ont eu lieu 5 manifestations à l'initiative de l'intersyndicale à MACON, AVIGNON, TOULOUSE et LE MANS. Ces manifestations ont été un vrai succès avec plus de 1000 personnels de l'ONF dans la rue (1200 à 1500 selon les Renseignements Généraux et 530 selon la direction de l'ONF...). Elles ont été relayées dans de nombreux médias, locaux et nationaux, commençant à susciter des questions et de l'intérêt

Merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés !

- Une « marche pour la Forêt » est programmée à l'automne avec [4 tracés](#) . Une plus large communication est assurée par l'intersyndicale dans le cadre de la préparation de cette action

## Convention Collective Nationale (droit privé)

Après des mois d'une forme de chantage et de pressions de la direction, la convention collective nationale n'a finalement été signée que par 2 syndicats (CFTC et CFDT) dont la représentativité est suffisante pour que l'accord s'applique au 1er janvier 2019. Après concertation interne et bien qu'étant demandeurs depuis de nombreuses années d'une convention collective, EFA-CGC a décidé de ne pas cautionner un texte qui entérine notamment un différentiel de rémunération et de régime indemnitaire entre employés des secteurs public et privé à fonctions égales.



EFA-CGC a diffusé une information à tous les personnels de l'ONF expliquant le détail des motivations qui ont conduit à la non-signature et précisant que nous envisagions néanmoins de demander le rattachement dans un deuxième temps, afin de pouvoir participer aux évolutions futures ainsi qu'aux commissions de suivi, afin de continuer à défendre les intérêts des salariés.

## Réflexions pour l'avenir des forêts publiques et de l'ONF :

EFA-CGC reste un syndicat de réflexions, porteur de propositions. Même si celles-ci ne peuvent aujourd'hui être portées au niveau d'une Direction qui n'est pas en situation d'écoute, elles pourraient l'être demain vis-à-vis des tutelles ou dans le cadre d'un débat public.

Dans un cadre collectif interne au syndicat (réunions, document de travail soumis aux adhérents par sondage) EFA-CGC a construit un document d'analyse et de propositions face aux enjeux qui attendent les forêts publiques pour les prochaines décennies alors qu'outre les changements de société elle devra s'adapter aux changements globaux.

Ce document finalisé et validé en Conseil Syndical a déjà fait l'objet d'une large communication, il est en lien ([ici](#))

Si vous partagez notre analyse, n'hésitez pas à adresser ce lien à vos contacts !

## Elections professionnelles à l'ONF

- **De droit public :**

**Comités techniques :** EFA-CGC présentera des listes pour les comités techniques dans chaque DT et au niveau Central

**Commissions paritaires (CAP, CPS, CCP) :** EFA-CGC envisage de présenter des listes dans les différentes commissions où nous sommes susceptibles de porter la voix et la défense de nos mandants...

Si vous vous retrouvez dans les actions portées par EFA-CGC, **n'hésitez pas à nous rejoindre dans l'action pour porter ensemble nos couleurs !** ([contact](#))

- **de droit privé :**

Les mandats des représentants des personnels se terminent en fin d'année 2018 (sauf exception pour les DT/DR qui ont repoussé les dernières élections). L'employeur a fait part de sa volonté de mettre en place de nouvelles élections professionnelles le plus rapidement possible.

Les évolutions législatives (loi Rebsamen, ordonnances "Macron") viennent changer complètement le panorama des instances représentatives des personnels (IRP) de droit privé et nécessitent une refonte complète des accords collectifs relatifs aux IRP et au droit syndical, et régissant le déroulement des élections (Protocole d'accord Préélectoral). Malgré les alertes de vos représentants, la Direction de l'ONF n'a inscrit en tout et pour tout que 3 à 4 réunions de négociations IRP à l'agenda social 2018 ce qui est très insuffisant pour construire une architecture d'instances adaptée aux particularités de l'ONF.

La marche forcée qui est une nouvelle fois imposée ne laisse aucun doute sur la volonté à peine voilée de la Direction de ne rien vouloir négocier avec les organisations syndicales représentatives alors que la structuration des IRP est un sujet crucial pour la défense des salariés.

**Si vous souhaitez vous impliquer au sein de ces listes nous vous invitons à nous contacter (au niveau local ou national) !**

Contact national droit public : : [Jean-Marc Faliszek](#)

Contact national droit privé : : [Michel Schutz](#)



# INFORMATIONS GENERALES

## Cellule de signalement des discriminations :

Dans le cadre de sa démarche de double labellisation Égalité-Diversité, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation vient de mettre en place une cellule de signalement des discriminations.

Les modalités de fonctionnement de cette cellule sont précisées dans [la note de service SG/SRH/2018-291](#).

Si vous constatez, ou estimez subir, des discriminations, n'hésitez pas à le signaler auprès de cette cellule. En parallèle, pensez à nous informer de ce signalement ; ainsi, nous pourrions nous assurer qu'une réponse réelle et adaptée soit donnée au signalement.

Si vous préférez ne pas faire appel à cette cellule, EFA-CGC est bien entendu, à votre disposition pour vous appuyer dans vos démarches auprès de l'administration.

## Dématérialisation du bulletin de paye :

A compter du **1<sup>er</sup> mars 2018**, les bulletins des fonctionnaires payés par le MAA sont mis à leur disposition sous forme numérisée dans l'Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public ([ENSAP](#)). Vous pouvez y créer votre espace personnel afin d'accéder à vos bulletins de paye et attestations fiscales.

Les bulletins de paye y seront conservés pendant toute la carrière de l'agent et jusqu'à la fin de la cinquième année suivant celle de la liquidation de ses droits à pension.

Plus d'informations sur le site de l'Alliance du Trèfle ([ici](#)).

## Espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP) :

Deux notes de service du 17 avril 2018 viennent de paraître relatives à cet espace numérique :

- L'une définit les publics éligibles à la création de l'ENSAP et présente les modalités pratiques de mise en œuvre du dispositif ([ici](#))
- La seconde explique comment consulter son compte individuel retraite dans l'espace "retraite" de l'ENSAP, effectuer des simulations et vérifier l'exactitude du compte auprès de l'interlocuteur compétent ([ici](#)).

## Espace personnel – Ressources humaines :

Les agents employés ou gérés par le ministère chargé de l'agriculture disposent d'un nouvel espace personnel « ressources humaines » (RH) via un portail agent rénové accessible par ce lien : <https://agorha.agriculture.gouv.fr/aia/>

La note de service [SG/SRH/SDCAR n° 2018-454 du 14 juin 2018](#) décrit ce nouvel espace personnel et détaille les fonctionnalités de cet espace.



# DOSSIERS THEMATIQUES

## Réflexions thématiques collectives :

Deux documents issus des groupes de réflexions thématiques ont d'ores et déjà été publiés.

D'autres suivront, toujours issus des réflexions collectives.

Ils constituent des éléments forts d'analyse et de proposition pour EFA-CGC et ont été mis en ligne sur le site.

**N'hésitez pas à diffuser largement ces documents autour de vous !**

Encore un grand merci à tous les participants aux groupes et contributeurs !

### Avenir de la gestion des forêts publiques :

[Dossier sur l'avenir de la gestion des forêts publiques](#)

### Gestion de la biodiversité et structures intervenantes :

[Gestion de la biodiversité et structures intervenantes](#)

## Focus sur des corps du MAA :

Par ailleurs, dans le cadre de son travail au sein de l'Alliance du Trèfle, EFA-CGC a élaboré deux focus qui récapitulent notamment, de façon synthétique, les dernières évolutions des textes régissant les corps suivants :

### Focus sur le corps des Ingénieurs de l'Agriculture et de l'Environnement :

[Focus IAE](#)

### Focus sur le corps des Attachés Administratifs :

[Focus Attachés administratifs](#)

# VIE SYNDICALE

## Permanent syndical

### Appel à candidature :

Suite au départ de Pascal PERFETTINI-DERENNE, un poste de permanent syndical sur le compte du MTES est toujours disponible. Merci d'adresser vos candidatures à [permanence@efa-cgc.com](mailto:permanence@efa-cgc.com).

## Elections 2018 : dans les starting blocks !

Pour continuer à vous défendre pleinement en participant à un maximum d'instances, votre syndicat EFA-CGC a besoin de chacun d'entre vous !





Les moyens d'un syndicat et le nombre de sièges dans les instances (seul ou en alliance) dépendent des scores obtenus aux élections. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice afin de donner à EFA-CGC les moyens de vous représenter au mieux.

En premier lieu, nous avons besoin de candidats pour construire des listes dans les CAP et dans un maximum de comités locaux ou nationaux. Vous pouvez, selon votre volonté de vous impliquer dans la vie syndicale et selon vos disponibilités, vous proposer en position éligible ou non.

Ensuite, afin de démultiplier notre communication, nous constituons un réseau d'ambassadeurs, c'est-à-dire, de relais locaux prêts à nous aider à réaliser des affichages électoraux dans toutes les structures et sites du MAA, à convaincre les collègues, à distribuer des prospectus.

Si vous souhaitez proposer votre candidature à une liste, rejoindre le réseau d'ambassadeurs ou avoir des précisions sur les élections et l'aide que vous pouvez apporter, n'hésitez pas à nous contacter : [permanence@efa-cgc.com](mailto:permanence@efa-cgc.com)

**Sans vous nous ne pouvons rien !**

## Réunions de sections

Les réunions de section d'automne devraient être programmées à partir de novembre 2018, n'hésitez pas à venir y participer, elles sont ouvertes à tous les personnels qui désirent échanger avec nous, pas seulement les adhérents !

**Contactez-nous ou contactez les secrétaires de sections géographiques !**

**Venez nombreux !...**

Vous trouverez les dates et les responsables de section à contacter sur notre site internet !

Site : <http://www.efa-cgc.net>

ou en nous adressant un mail à :

Secrétariat EFA-CGC : [Contact EFA-CGC](#)

Pour adhérer :

[Téléchargez, imprimez et renseignez le bulletin d'adhésion.](#)

